



INSTITUT
DES MILIEUX
AQUATIQUES

bilan d'activité 2006

SOMMAIRE

	page
1. L'Association <i>Institut des Milieux Aquatiques</i> (IMA)	3
2. Domaines d'intervention	5
3. L'équipe IMA	37
4. Publications 2006	40

L'ASSOCIATION INSTITUT DES MILIEUX AQUATIQUES

L'**Institut des Milieux Aquatiques**, association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue le 22 Juillet 1992 (enregistrement en Préfecture le 14 Janvier 1993), est une structure d'étude, de conseil et d'assistance technique sur les thèmes : Aquaculture - Pêches maritimes et fluvio-estuariennes - Environnement aquatique.

L'Association, qui comporte 18 adhérents, a modifié ses statuts lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Décembre 2002. Ces statuts rénovés ont été enregistrés en Préfecture le 9 Janvier 2003. Une réflexion a été engagée en 2006 à la demande de ses adhérents concernant le positionnement futur de l'IMA. Elle trouvera sa conclusion en 2007 à travers une série de réformes structurelles.

L'IMA est présidé depuis le 29 Janvier 2003 par **M. François MAÏTIA**, Conseiller Régional d'Aquitaine, Vice-Président de la Région, délégué aux Relations Transfrontalières, à la Montagne et à la Pêche - Conseiller général du canton de Saint-Jean Pied-de-Port. **M. François MAÏTIA** a succédé à **M. Didier BOROTRA**, Sénateur-Maire de Biarritz, Président de l'IMA de 1992 à 2003.

Le Conseil d'Administration de l'IMA est composé de dix membres appartenant aux Collectivités, Organisations professionnelles et Institutions évoquées ci-dessous.

Les principaux donneurs d'ordre de l'Institut sont :

- les Collectivités locales et territoriales : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Conseil Général de la Gironde, Conseil Général des Landes, Région Aquitaine, Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA)... ;
- les structures professionnelles de la Pêche et de l'Aquaculture : Comités locaux et régionaux et national des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, Groupement de Défense Sanitaire Nive-Nivelle, Association « Truite du Pays Basque », Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED), Organisation de Producteurs CAPSUD... ;
- les organismes consulaires et les institutions concernés par ces domaines d'intervention : Direction Ports et Aménagement de la CCI Bayonne Pays Basque, Institution ADOUR, DIREN Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, IFREMER, OFIMER, AZTI... ;
- les professionnels de la pêche et de l'aquaculture ;
- des entreprises privées, bureaux d'études...

L'Institut des Milieux Aquatiques a son siège à Bayonne :

Institut des Milieux Aquatiques
1, rue de Donzac (Immeuble de la CCI Bayonne Pays Basque - bureau 204)
BP 106
64101 Bayonne cedex
Tél : 05 59 25 37 75 - Fax : 05 59 46 09 73 - Email : ima.biarritz@wanadoo.fr.

Site bordelais :

S/co AADPPED de la Gironde - Bureau de la Pêche professionnelle
Chambre d'Agriculture de la Gironde
17, Cours Xavier Arnoz
33082 BORDEAUX Cedex
Tél : 05 56 01.16.13 - Fax : 05 56 79 64 24

DOMAINES D'INTERVENTION

L'IMA, partenaire scientifique de l'AGLIA pour la partie ressources vivantes

La convention AGLIA IMA porte sur les années 2004-2006. Elle organise les relations de l'IMA avec l'AGLIA. Chaque année, différents thèmes validés en Conseil d'Administration de l'AGLIA, sont abordés par l'IMA dans le cadre de l'Observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne.

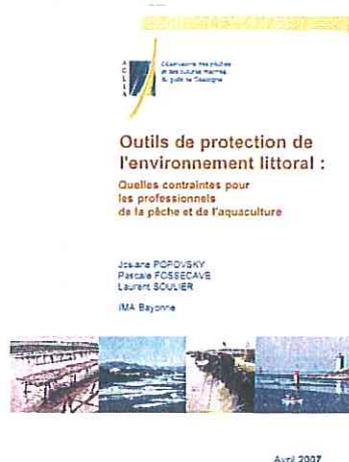
L'IMA est en charge du volet ressources vivantes de cet Observatoire : traitement des statistiques de pêche, études stratégiques et appui technique aux professionnels et collectivités de la façade AGLIA en ce qui concerne les pêches maritimes et la conchyliculture. Les travaux 2006 ont été réalisés par Pascale FOSSECAVE, Josiane POPOVSKY et Stéphanie MUCHIUT en collaboration avec Laurent SOULIER. Tous les rapports d'études sont consultables sur le site internet de l'AGLIA www.aglia.org.

Travaux thématiques :

Thème 1 : Outils de protection de l'environnement littoral : Quelles contraintes pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture

Pour répondre aux demandes notamment des SRC de la façade AGLIA, cette étude vise la synthèse des informations existantes concernant la protection des littoraux et de la bande côtière pour faire la lumière sur les éventuelles contraintes qu'elles génèrent pour les professionnels de la mer. Ce projet a aussi pour objectif d'offrir aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture une liste exhaustive des démarches en cours, département par département, voire même site par site, ainsi que la liste des différents acteurs ou institutions intervenant sur les littoraux. Le document est accompagné d'un CDROM muni de liens

interactifs permettant de consulter directement les sites internet concernant les diverses protections juridiques.



Thème 2 : Evaluation des pêches récréatives sur la façade atlantique

Nous avons participé aux travaux lancés dans le cadre d'une étude nationale pilotée par la DPMA, Confédération Nationale de la Plaisance et des Pêche en Mer (CNPPM) et l'IFREMER. L'IMA apporte son expertise de terrain et a intégré le Comité de Pilotage. L'IMA a participé à la confection du questionnaire de terrain qui sera appliqué en 2007.

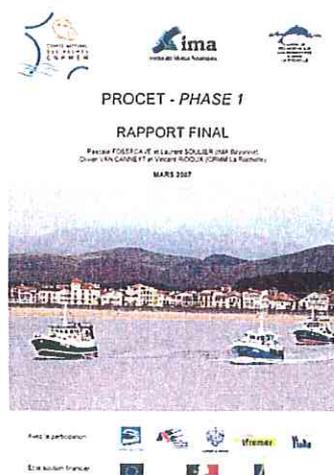


Thème 3 : Projet CARTOREG

Participation aux réunions du groupe de travail CARTOREG piloté par Matthieu LETIXERANT (cartographie réglementaire pêche).

Thème 4 : Programme PROCET 1

Nous avons rédigé le rapport final en collaboration avec le CRMM pour le compte du CNPMM (analyse des données recueillies par les observateurs embarqués et synthèse de la phase PROCET 1). L'utilisation des différents types de pinger est détaillée ainsi que l'analyse des premiers essais. Cette phase d'étude a montré la nécessité de poursuivre les essais dans une seconde phase.



Thème 5 : programme THONIPING (volet technique du programme PROCET 2)

Pour le compte du CNPMM, le volet THONIPING avait pour objectif l'organisation des tests d'un prototype de pinger élaboré par la société Ixtrawl. Nous avons poursuivi le travail

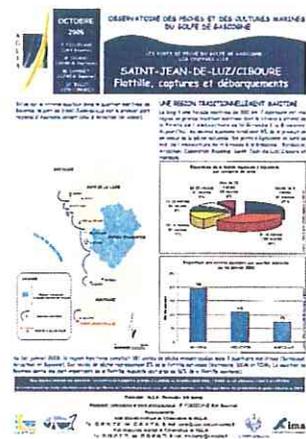
de coordination technique déjà engagé dans PROCET 1 et suivi des opérations sur la pêcherie germonière. Nous avons participé à l'animation du programme auprès des professionnels. Nous avons

organisé les observations en mer et le soutien des professionnels « pélagiques » de la façade AGLIA. Nous avons embarqué durant 2 marées, pour évaluer l'autonomie et l'adaptation du pinger aux engins de pêche. Nous avons procédé à l'analyse de données recueillies durant les embarquements.



Thème 6 : Fiche port St Jean de Luz / Ciboure

Nous avons édité un 6 pages en collaboration avec le CRPMEM Aquitaine et le CLPMEM de Bayonne relatant les activités du port de St-Jean de Luz / Ciboure.



Thème 7 : Animation de la boîte environnement du programme INDICANG

Les descripteurs ayant été ciblés au cours de la première année du programme, la deuxième année a permis de débattre de l'intérêt et de la pertinence de chaque descripteur et ainsi aboutir à une liste d'indicateurs.

Cette troisième et dernière année du programme Indicang a permis de faire le point sur la pertinence des indicateurs environnementaux que nous avons mis en évidence, et de discuter du choix des méthodes de suivi avec pour objectif qu'elles soient applicables à l'ensemble des bassins versants et utilisables par tous les gestionnaires.

Ce travail a débouché sur la rédaction d'un guide méthodologique précis qui décrit d'une part l'intérêt de l'ensemble des indicateurs pour une gestion durable de l'espèce, et expose d'autre part de façon précise les protocoles de suivi à mettre en place (périmètre à considérer, méthode d'acquisition, période de l'expertise, saisies des résultats, exploitation des résultats, exemples d'application, etc.). Ce guide méthodologique est accompagné de fiches de terrain et de guides de remplissage de

ces fiches pour les indicateurs qui nécessitent une enquête de terrain (obstacles à la migration, état sanitaire, etc.).

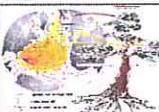
Un point d'avancement de la boîte environnement a également été rédigé pour l'AGLIA sous format « 4 pages ». La totalité des rapports réalisés est disponible sur le site Internet d'Indicang www.ifremer.fr/indicang. Un accès limité pour les partenaires est possible pour des échanges de documents ou d'informations.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette action a permis de mieux connaître les besoins et les attentes des professionnels de la pêche et de l'aquaculture en matière de suivi de l'environnement marin. Elle a permis de mettre en évidence les besoins et les attentes des professionnels de la pêche et de l'aquaculture en matière de suivi de l'environnement marin.

La France dispose d'un réseau d'observatoires de l'environnement marin qui a permis de mieux connaître les besoins et les attentes des professionnels de la pêche et de l'aquaculture en matière de suivi de l'environnement marin.

La France dispose d'un réseau d'observatoires de l'environnement marin qui a permis de mieux connaître les besoins et les attentes des professionnels de la pêche et de l'aquaculture en matière de suivi de l'environnement marin.



Le projet a été financé par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de l'Énergie, du Logement, du Territoire et de la Mer (MELTEM) et par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA).

REMERCIEMENTS

Le projet a été financé par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de l'Énergie, du Logement, du Territoire et de la Mer (MELTEM) et par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA).

CONTACTS

Le projet a été financé par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de l'Énergie, du Logement, du Territoire et de la Mer (MELTEM) et par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA).

Observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne

**PROGRAMME INDICANG
POINT SUR L'AVANCEMENT
DE LA BOÎTE ENVIRONNEMENT
ANNÉE 3**

RAPPEL DU PROGRAMME INDICANG

Le programme INDICANG est un programme de suivi de l'environnement marin qui a permis de mieux connaître les besoins et les attentes des professionnels de la pêche et de l'aquaculture en matière de suivi de l'environnement marin.

RAPPEL DE LA BOÎTE ENVIRONNEMENT

La boîte environnement est un outil de suivi de l'environnement marin qui a permis de mieux connaître les besoins et les attentes des professionnels de la pêche et de l'aquaculture en matière de suivi de l'environnement marin.

La lettre d'Indicang n°4 et 5

Centrer les Indicateurs sur les Habités des Estuaires



Sommaire

- 1. Introduction
- 2. Les Indicateurs de l'Environnement Marin
- 3. Les Indicateurs de l'Environnement Terrestre
- 4. Les Indicateurs de l'Environnement Atmosphérique
- 5. Les Indicateurs de l'Environnement Socio-Économique

L'IMA, partenaire de l'AADPPED de Gironde

L'IMA, depuis 1999, développe son action sur le thème des estuaires, en particulier son appui technique aux professionnels.

Appui technique à la pêche fluvio-estuarienne du Bassin Gironde-Garonne-Dordogne

La pêche fluvio-estuarienne dans le bassin Gironde-Garonne-Dordogne représente plus de 100 professionnels, soit plus de 20% du chiffre d'affaires des produits de la pêche des eaux intérieures françaises. Guillaume PAQUIGNON est chargé de mission pour ce programme d'appui technique.

Ce programme permet de préparer cette activité professionnelle aux mutations nécessaires qui permettront de maintenir la rentabilité des entreprises de pêche artisanale. Cet objectif socio-économique est à concilier avec les contraintes de gestion des espèces, en relation avec la capacité du milieu naturel et l'état des stocks piscicoles.

Actions concernant la commercialisation et la valorisation des produits de la pêche

Amélioration de l'organisation et de la transparence de la mise en marché

Pour les professionnels, la reconnaissance du GIE de Fronsac en O.P. serait une avancée car elle permettrait d'élargir le nombre d'adhérents et d'obtenir des aides financières dont bénéficient actuellement les filières pêche maritime et ostréicole. C'est pourquoi l'appui technique a élaboré un dossier de demande d'agrément du GIE de Fronsac auprès de la DDAF de la Gironde.

Recherche de nouveaux débouchés



La consommation des produits fluvio-estuariens est surtout locale et s'est développée au Portugal ces dernières années. Ces débouchés ne suffisent plus à absorber l'offre de ces produits et notamment pour la lamproie. L'appui technique s'est attaché à aider à la mise en place d'une étude de marché pour la commercialisation de lamproie transformée (sélection du cabinet d'étude, montage financier).

Transformation et étalement de l'offre

La gestion durable de la ressource piscicole passe en premier lieu par une gestion halieutique mais aussi par la valorisation des produits de la pêche : « pêcher moins et vendre mieux ». Une aide familiale à la commercialisation et à la transformation complète souvent l'activité propre des pêcheurs professionnels fluvio-estuariens au sein de leurs micro- et petites entreprises.

Des essais de transformation artisanale de l'alse feinte (*Alosa fallax*) ont été testés sous forme de rillettes. Une notice sur le fumage de l'alse a également été effectuée. Un partenariat avec conserveur local a permis d'opérer un essai de transformation industrielle de la lamproie.

Promotion des produits de la pêche

Ces actions s'inscrivent dans un cadre de communication tournée vers le grand public et les scolaires afin de faire découvrir les produits et le métier de pêcheurs professionnels. 10 journées ont été consacrées à ces actions dont 5 réservées à la dégustation lors de fêtes, marché du terroir, salons professionnels, conférences,...

Démarche qualité - Identification des produits de la pêche



Les produits fluvio-estuariens bénéficient de marées courtes et de la proximité des points de débarquement mais les manipulations à bord des navires et au niveau du transport restent encore perfectibles. C'est pourquoi la préparation d'un guide de bonnes pratiques professionnelles a été initiée. L'appui technique a également soutenu l'Association de Promotion et de Valorisation des produits de la pêche fluvio-estuarienne gérant un système d'étiquetage.

Actions concernant le maintien de la pêche et la protection des ressources aquatiques

Soutien à l'installation de jeunes pêcheurs

L'âge moyen des professionnels fluvio-estuariens est de 47 ans. Il convient de **compenser les départs** à la retraite par l'installation de jeunes pêcheurs qui présenteraient les garanties et les capacités nécessaires quant à la gestion du milieu naturel et à la gestion d'une entreprise artisanale. Les candidats à l'installation doivent être accompagnés dans leur démarche d'installation pour qu'ils puissent accéder à leur droit de pêche ou prétendre à des aides financières. C'est ainsi qu'une aide a été apportée pour la **préparation de 4 projets d'entreprise**.

Assistance technique sur la protection et le développement des ressources aquatiques

La profession a été soutenue techniquement pour participer activement à la gestion durable de la ressource piscicole et des milieux aquatiques (SAGE Estuaire, mesures DCE, GIS ECOBAG, partenariat Agence de l'Eau, COGEPOMI).

Soutien à la préparation du Plan d'Avenir pour la Pêche et au Programme Opérationnel du Fonds Européen pour la Pêche

Une contribution pour le compte de la pêche dans les eaux intérieures girondines a été rédigée dans le cadre du Plan d'avenir pour la pêche du Programme Opérationnel du Fonds européen pour la pêche.

Animation, depuis 1999, du dispositif de collecte des informations statistiques relatives aux captures de la pêche professionnelle en Gironde

La fonction d'enquêteur halieutique a été mise en place par les professionnels eux-mêmes au sein de l'AADPPED de la Gironde, marquant à l'évidence leur engagement pour une pêcherie estuarienne responsable et durable. Depuis Octobre 2002, c'est Nicolas SUSPERREGUI qui mène à bien cette mission.

Animation du Suivi national de la pêche aux filets et aux engins (SPNE)

Edition, distribution, collecte des carnets de pêche

Le carnet de pêche est distribué une fois par an (début juillet) et les fiches de pêche sont récupérées deux fois dans l'année (début juillet et début décembre).

La mission débutée en 2000 s'est poursuivie en 2006.

En 2006, 1 944 fiches de pêche ont été saisies (81 pêcheurs * 24 fiches) ce qui correspond à 11 104 déclarations de pêche et 173,67 tonnes déclarées.

Civelle :	1662 déclarations de sorties, 969 kg
Lamproie marine :	4965 déclarations de pêche, 80 804 kg,
Grande alose :	2528 déclarations de sorties, 78 727 kg,
Anguille jaune :	918 déclarations de pêche, 6 253 kg,
Crevette blanche :	935 déclarations de pêche, 6 917 kg.

Toutes ces fiches ont été envoyées à la Direction Scientifique du Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) afin d'intégrer le SNPE (Suivi National des Pêches aux Engins)

La base de données multi espèces est conséquente puisqu'elle contient 97 174 déclarations de pêche ; elle doit être pérennisée. A l'heure où des plans de gestion se mettent en place, il est nécessaire de produire des chiffres fiables pour assurer une gestion raisonnée et durable des pêcheries. Le SNPE, système national de suivi des pêcheries fluviales piloté le par le CSP, n'a plus fourni de chiffres depuis 2002. L'AADPPED Gironde peut prétendre fournir une vision cohérente et à long terme de sa pêcherie à condition que l'action d'enquête halieutique perdure.

Civelle depuis 1997 : chronologie de 10 saisons de pêche,
Lamproie marine depuis 2000 : chronologie de 7 saisons de pêche,
Grande alose depuis 2000 : chronologie de 7 saisons de pêche,
Anguille jaune depuis 1999 : chronologie de 8 saisons de pêche,
Crevette blanche : chronologie de 8 saisons de pêche.

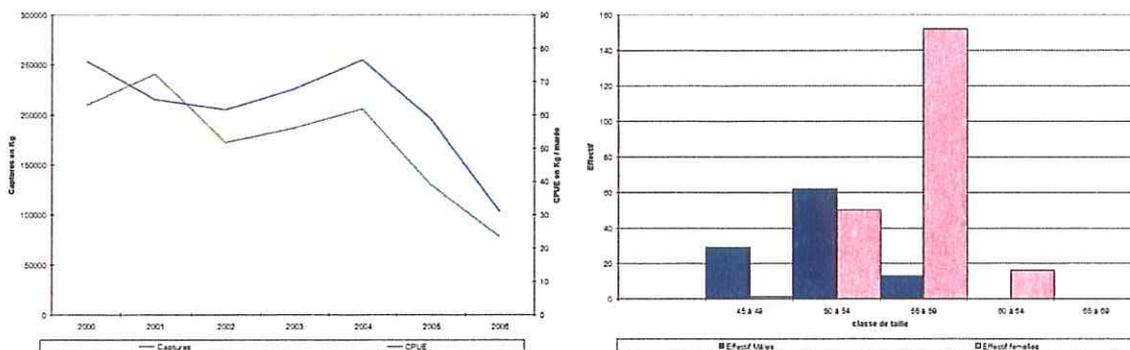
Le travail d'enquêteur halieutique a été poursuivi depuis Bayonne par le traitement des données en Juillet Août Septembre, le recueil des nouvelles données en Décembre 2006 et la restitution des travaux aux pêcheurs lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2006.

Actions de terrain

Echantillonnage d'aloses

En 2003, les pêcheurs professionnels constataient un dysfonctionnement dans la population d'aloses avec des individus capturés de plus en plus petit. Une action d'échantillonnage des captures a donc été entreprise en 2003 et s'est poursuivie en 2006. Cela permet d'avoir une approche quantitative de la population d'aloses via les déclarations de captures, mais aussi une approche qualitative via l'échantillonnage.

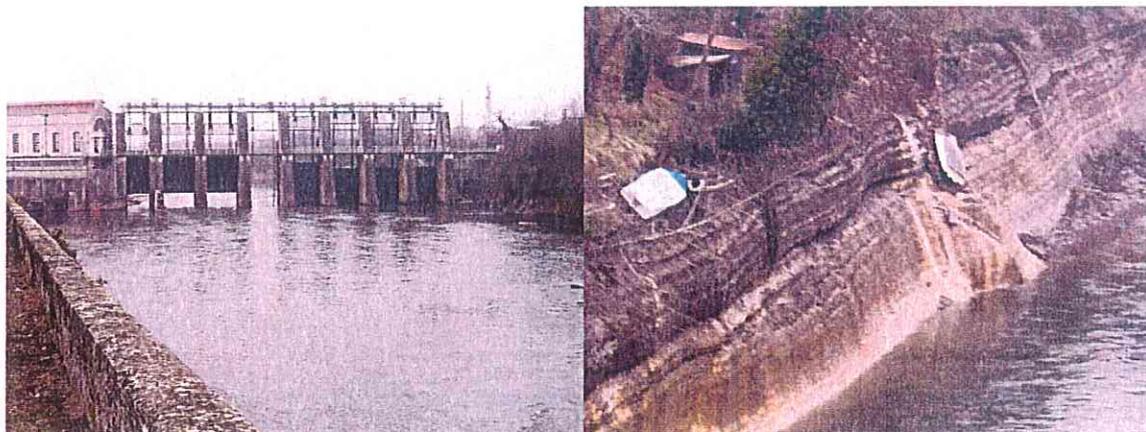
En 2006, conformément à ce que les pêcheurs professionnels avaient pressenti depuis 2003, les captures de cette espèce se sont effondrées (200 tonnes en 2004, 130 tonnes en 2005, 78 tonnes en 2006).



Evolution des captures d'aloses (à gauche) et structure en taille de la population (à droite)

Il devient urgent de prendre des mesures de restauration de cette espèce. Les données de capture et d'échantillonnage aideront en ce sens.

Rupture du barrage de tuilières



Aval du barrage de Tuilières (à gauche), amont du barrage (à droite)

Dans la nuit du 29 janvier 2006, une porte du barrage de Tuilières sur la Dordogne a cédé. Immédiatement, nous nous sommes rendus sur place pour constater les dommages environnementaux et sur la ressource.

Une enquête auprès des pêcheurs professionnels a été mise en place dans les quinze jours suivant l'incident afin de recenser des phénomènes inhabituels. Cela a permis de recenser la capture accidentelle au filet à lamproie de 255 anguilles dont certaines ont pu être récupérées pour des analyses biométriques et acheminées au CEMAGREF pour une analyse de contaminants.



Comparaison entre individus habituellement capturés dans les nasses à anguille (anguille jaune en haut) et individus capturés suite à l'incident (anguilles argentées) en bas

Thèmes récurrents

L'estuaire de la Gironde, milieu sensible, est exposé à des problèmes chroniques. Ainsi, les problématiques de la centrale nucléaire du Blayais, du cadmium, du bouchon vaseux et de libre circulation des poissons migrateurs sont suivies en routine par l'enquêteur halieutique.

Nous avons en outre participé à de nombreuses réunions :

- Participation aux réunions plénières du COGEPOMI Gironde ainsi qu'aux groupes techniques Anguilles, Garonne, Dordogne,
- Participation aux réunions du groupe ECOBAG : Environnement, Ecologie et Economie du Bassin Adour Garonne,
- Participation aux commissions géographiques de la Directive Cadre sur l'Eau,
- Participation aux travaux du SAGE Estuaire de la Gironde,

L'IMA, partenaire de la filière Pêches maritimes en Aquitaine

Contexte

La mission d'appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine a été confiée à l'IMA depuis le 1^{er} janvier 2000 par la Région Aquitaine, le Département des Pyrénées Atlantiques et le Comité Local des Pêches Maritime et des Elevages Marins (CLPMEM) de Bayonne. Depuis le 1^{er} janvier 2004, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) d'Aquitaine et le Département des Landes les ont rejoints pour la poursuite et le développement de cette mission.

Principal objectif de la mission : L'incitation, le soutien et la participation à toute action d'intérêt collectif pour la filière pêche maritime en Aquitaine selon un programme d'actions élaboré et validé avec les professionnels. François GALLET est chargé de cette mission.

En 2006, les différentes actions menées par l'IMA dans le cadre de cette mission, traditionnellement réunies dans un seul et même ensemble, ont été réparties en 4 sous-ensembles, chacun d'eux ayant fait l'objet d'une convention d'intervention de l'IMA pour une structure professionnelle distincte :

Avec le CRPMEM d'Aquitaine pour l'élaboration de fiches thématiques pour son site internet en préparation

Avec l'Organisation de Producteurs (OP) CAPSUD pour la réalisation d'une étude de faisabilité de mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des petits poissons bleus de bolinche de qualité *Extra* débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz /Ciboure par les navires du quartier de Bayonne

Avec le CLPMEM de Bayonne pour la réalisation en 2006 d'une mission d'appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine

Avec le CLPMEM d'Arcachon pour la réalisation d'une campagne d'évaluation sur la palourde.

Les actions menées dans le cadre de ces missions en 2006

Elaboration de fiches thématiques pour le site internet du CRPMEM Aquitaine

Pour ce site destiné pour partie aux professionnels et pour partie au grand public pour la présentation et la promotion de la filière des pêches maritimes de l'Aquitaine, une vingtaine de fiches « grand public » ont été réalisées sur 6 thèmes définis par le CRPMEM Aquitaine : Les métiers pratiqués par la flottille de pêche aquitaine, les ports aquitains, les principales espèces capturées, les circuits de commercialisation des produits de la pêche, les métiers de la pêche et les démarche qualité mises en place par la filière pêche en Aquitaine.

Evaluation de la biomasse de palourde du Bassin d'Arcachon

Le CLPMEM d'Arcachon a souhaité renouveler l'opération réalisée en 2003 en partenariat avec IFREMER sur l'évaluation du stock de palourdes. Notre intervention sur les opérations de prélèvement et de tri sous l'égide de du CLPMEM et du CRPMEM Aquitaine a été réalisée conjointement avec la cellule CERECA de l'ADERA.

Etude de faisabilité de mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des petits poissons bleus de bolinche de qualité *Extra* débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure par les navires du quartier de Bayonne

La première phase de cette étude a permis de récupérer, traiter et analyser les données de ventes de la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure en 2004 et 2005 pour les principales espèces de petits poissons bleus ciblés par les bolincheurs du quartier de Bayonne : anchois, chinchards, sardine, maquereaux.

Objectif : la caractérisation de la production susceptible d'être valorisée par espèce, par navire et par acheteur.

La deuxième phase de l'étude a permis de rencontrer individuellement les responsables des principaux acheteurs de ces produits débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure pour caractériser leurs achats, la localisation de leurs principaux clients (France, Espagne), le reconditionnement éventuel de ces produits dans leurs locaux ainsi que leurs avis, attentes et suggestions quant à la valorisation de ces produits.

A la date de publication de ce bilan, l'étude reste en cours avec des

résultats qui seront présentés dans le courant de l'année 2007.



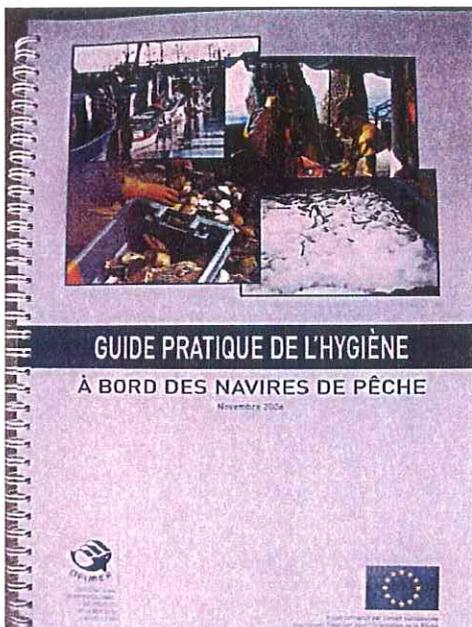
Actions réalisées dans le cadre de la mission d'appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine sous l'égide du CLPMEM de Bayonne

Au delà d'un certain nombre d'actions déjà menées en 2005 et qui se sont poursuivies en 2006 (suivi et co-animation avec l'OP CAPSUD de la démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des poissons de ligne de qualité *Extra* débarqués à la criée de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure, veille « qualité », appui technique à la Commission interportuaire, participation à la co-rédaction de *l'Echo des Quais* avec le CLPMEM de

Bayonne ...), il convient pour l'année 2006 de noter plus particulièrement les actions qui suivent.

Participation de l'IMA au groupe de pilotage mis en place par l'OFIMER pour la réalisation d'un référentiel national de bonnes pratiques d'hygiène à bord des navires

Membre du groupe « qualité » de l'OFIMER, l'IMA a répondu à l'appel d'offre de celui-ci pour la réalisation de ce référentiel. Deux autres structures ont répondu à cet appel d'offre et si notre candidature n'a pas été retenue (la réalisation de ce travail a été confiée au Bureau Véritas), l'IMA a néanmoins été invité à participer au Groupe de pilotage constitué pour le suivi de la réalisation de ce guide, groupe constitué des organismes techniques en charge de démarches qualité sur tout le littoral métropolitain (1 représentant par région, l'Aquitaine étant représenté par l'OP CAPSUD, ou l'IMA, en suppléant, qui finalement aura été présent à chacune des 5 réunions qui se sont tenues en 2006).



Ce guide a été publié et diffusé par l'OFIMER en mars 2007. Il constitue aujourd'hui une référence sur laquelle le CRPMEM Aquitaine a souhaité « rebondir » avec la mise en place en 2007 d'un projet régional de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels de la filière des pêches maritimes de toute l'Aquitaine pour l'application des nouvelles règles d'hygiène à bord des navires de pêche, dont la réalisation a été confiée à l'IMA.

Encadrement et suivi d'une étude du poids socio-économique de la filière pêche du quartier maritime de Bayonne

La réalisation de cette étude avait été décidée par le CLPMEM de Bayonne lors de son Conseil du 25 mars 2005.

Objectif : mettre à la disposition des représentants professionnels et des principaux acteurs économiques de la filière pêche locale, des indicateurs actualisés permettant d'estimer le poids social et économique de cette filière (les acteurs, les emplois directs, indirects et induits, les chiffres d'affaires, ...) permettant de la défendre et de la soutenir.

Cette mission a été confiée à un étudiant de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) de Rennes dans le cadre de son stage de fin d'étude d'une durée de 6 mois pour l'obtention de son titre d'ingénieur halieute.

Malgré un investissement très fort des membres du groupe de travail mis en place pour le suivi de ce travail, constitué outre du CLPMEM de Bayonne (organisme d'accueil) et de l'IMA (qui assurait la maîtrise du stage), du CRPMEM Aquitaine et du Laboratoire Ressources Halieutiques d'Aquitaine de l'IFREMER, le travail réalisé par cet étudiant n'a pas du tout apporté les résultats escomptés ni répondu aux attentes du CLPMEM de Bayonne.

Malgré le manque d'implication personnel de l'étudiant à qui l'étude avait été confiée, le travail réalisé constitue néanmoins une première étape méthodologique et de collecte d'information qui se devait d'être poursuivie d'où la décision prise par le CLPMEM de Bayonne de reprendre cette étude en 2007. A la date de publication de ce document, l'étude a effectivement été reprise, confiée à une étudiante de l'ENSA de Rennes, avec un groupe de travail identique à celui réuni en 2006 complété par une ingénieur d'étude du Pôle Agrocampus de Rennes, et un Comité de pilotage constitué du groupe de travail élargi au Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, du Conseil Général des Landes et de la CCI de Bayonne - Pays Basque.

Aide à l'acquisition des données nécessaires pour la défense des intérêts des pêcheurs estuariens du bassin de l'Adour

Dans un contexte difficile, il est essentiel aujourd'hui de pouvoir disposer d'indicateurs halieutiques, biologiques mais aussi économiques et sociaux permettant de décrire précisément cette activité à l'échelle de chaque bassin.



Même si cette activité sur le bassin de l'Adour fait aujourd'hui l'objet d'un suivi halieutique rigoureux mené par l'IFREMER en collaboration étroite avec le CLPMEM de Bayonne, il apparaît notamment un déficit de données sociales et économiques ne permettant pas, si nécessaire, de défendre efficacement les pêcheurs professionnels estuariens des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

C'est pourquoi, dès le début de l'année 2006, des réflexions ont été engagées avec les responsables du Laboratoire Ressources Halieutiques d'Aquitaine de l'IFREMER pour décrire précisément les suivis actuels, les intervenants et définir une liste à *minima* d'indicateurs socio-économiques pouvant répondre aux besoins des professionnels.

Il est apparu rapidement au cours des réflexions engagées que les données utiles aux professionnels étaient de celles déjà collectées par l'IFREMER dans le cadre de ses enquêtes socio-économiques de la filière pêche française, l'échantillonnage national retenu pour ce travail ne permettant cependant pas de disposer d'informations représentatives à l'échelle d'un bassin.

La participation du CLPMEM de Bayonne à la réalisation d'enquêtes socio-économiques complémentaires à celles déjà menées par l'Ifremer, en utilisant la même méthodologie d'enquête et les mêmes outils de recueil informatiques des information, mais en s'appuyant sur un échantillonnage adapté aux caractéristiques de cette activité sur le bassin semble envisageable. Une demande en ce sens a été faite à l'IFREMER, demande acceptée début 2007 dans le cadre d'un partenariat associant l'IFREMER, le CLPMEM de Bayonne et l'IMA, avec la signature d'une convention en ce sens courant 2007.

Suivi des travaux scientifiques en cours sur la possibilité d'existence de deux espèces d'anchois dans le golfe de Gascogne

Dans un contexte de très forte restriction, voire de fermeture, de la pêche à l'anchois dans le golfe de Gascogne, l'éventualité de l'existence d'une deuxième espèce d'anchois dans le golfe de Gascogne (un anchois « côtier » blanc par opposition à un anchois « du large » bleu) revêt toute son importance d'où la priorité accordée par le CLPMEM de Bayonne, suivant en cela les démarches engagées auparavant par l'OP CAPSUD, à la réalisation d'une étude scientifique permettant l'obtention d'un avis officiel sur le sujet.

Des contacts ont été pris par le CLPMEM de Bayonne, avec l'appui de l'IMA, auprès des laboratoires de génétique des Universités de Montpellier et de Perpignan. Des spécialistes de ces laboratoires sont venus à Ciboure à l'invitation du CLPMEM de Bayonne pour rencontrer les responsables professionnels locaux afin d'exposer leurs travaux sur cette thématique et s'informer des attentes de ces professionnels.



Suite à ces entretiens, des échantillons ont été prélevés localement, dans l'Adour ou à proximité des côtes, échantillons qui ont été rapidement envoyés aux deux laboratoires pour analyse. A la date de publication de ce document, les résultats définitifs de ces analyses ne sont pas encore connus mais des résultats partiels qui nous ont été transmis en début d'année ne semblent pas aller dans le sens de l'existence de 2 espèces d'anchois dans le golfe de Gascogne.

Accompagnement des professionnels dans la mise en place d'une étude préliminaire d'une substance dénommée localement « liga » dont la présence perturbe fortement l'activité des pêcheurs côtiers

Depuis plusieurs années déjà, les professionnels qui travaillent tout au long de l'année à proximité des côtes basque et sud-landaise ont constaté la présence de plus en plus régulière tout au long de l'année, en surface ou dans la colonne d'eau, d'une substance indéfinie, souvent malodorante, plus ou moins collante, de couleur souvent brune. Plus particulièrement au printemps, cette substance peut arriver à les empêcher de travailler en colmatant leur filet et/ou en faisant fuir le poisson.

Si les résultats d'une première étude, menée par le laboratoire Environnement Littoral de l'IFREMER d'Arcachon à la demande du CLPMEM de Bayonne, en 2001, avaient permis d'identifier partiellement la nature de cette substance, ils n'avaient cependant pas permis d'en connaître les origines.

C'est pourquoi, face à la recrudescence de ce phénomène en toute saison, quelle que soit la météorologie, le CLPMEM de Bayonne a souhaité qu'une étude soit de nouveau menée pour comprendre l'origine de cette substance. Pour cela, l'IMA a pris contact avec le responsable du Laboratoire d'Analyse des Prélèvements HYdrobiologiques (le LAPHY). Des échantillons de « liga » ont été prélevés par deux navires puis rapidement transmis au LAPHY pour analyse.

Les résultats de cette étude ont été remis au CLPMEM de Bayonne. Si l'étude de 2006 a permis de mieux comprendre la composition de cette substance, il reste néanmoins de nombreuses questions sans réponse, ce qui nécessite d'envisager une nouvelle étude plus approfondie. Un projet d'étude d'une durée d'un an a été remis en ce sens par le LAPHY associant plusieurs laboratoires de l'IFREMER ou d'universités aquitaines. A la date de publication de ce document, l'étude a été interrompue en raison des trop fortes incertitudes quant au financement européen de ce projet dans l'attente de la publication officielle fin 2007 des règles et modalités de financement du FEP.

Autres actions

Parmi les autres actions menées en 2006 dans le cadre de cette mission, l'accompagnement des structures professionnelles aura également permis la publication de l'annuaire 2007 des acteurs de la filière pêche maritime en Aquitaine, la représentation du Comité Local des Pêches lors des réunions du Conseil de Développement / Conseil des Elus du Pays Basque pour une

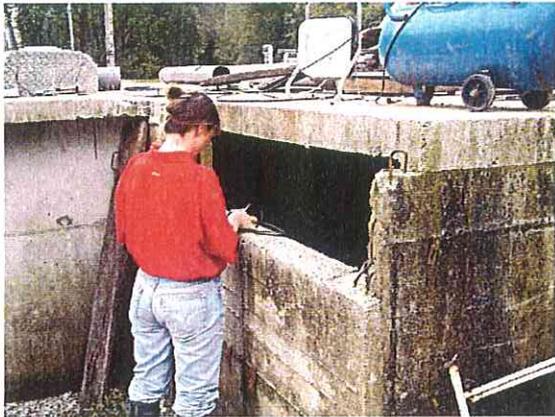


meilleure prise en compte de la filière pêche au sein de l'économie locale, l'accompagnement des projets personnels de plusieurs pêcheurs souhaitant diversifier ou développer leurs activités, la participation aux Assises de la pêche organisées à Sète par le CRPMEM du Languedoc-Roussillon pour présenter l'IMA et ses actions sur le thème de la qualité et de la valorisation des produits, la rédaction d'un argumentaire technique pour la défense de la pêche aux filets de grands fonds, l'accompagnement de professionnels arcachonnais dans leur projet de mise en place d'une technique innovante pour la pêche aux céphalopodes et le suivi de la remise effective à des pêcheurs artisans ivoiriens du matériel de pêche collecté en Aquitaine en 2005.

L'IMA, partenaire des pisciculteurs

Dès sa création en 1992, l'IMA (et avant lui, le CETEM, en la personne de Françoise PAUTRIZEL) accompagne les pisciculteurs basques dans leur développement. Josiane POPOVSKY est chargée de cette mission.

Groupement de Défense Sanitaire Nive-Nivelle



Le suivi de la qualité des eaux de rejet des piscicultures du GDS s'est poursuivi pour la 8^e année, toujours selon le même protocole.

L'activité de l'année précédente (2005) avait fait l'objet de la rédaction d'un rapport transmis au Président du GDS et aux services vétérinaires en début d'année.

Les résultats 2005 ont été présentés lors de l'AG du GDS, le 30 Juin 2006.

Ces résultats ont également été transmis au GDSAA qui cite régulièrement le bon fonctionnement de ce GDS de Bassin comme exemple de démarche responsable et concertée.

La station INRA de St-Pée-sur-Nivelle a été intéressée de connaître les résultats de suivi ainsi que les protocoles mais nous ne savons pas quel usage final a été fait de ces informations.

Une note d'information sur la problématique récurrente des débits réservés a été réalisée.

Association « Truite du Pays Basque »

Les dossiers de CCP et d'IGP ont été déposés en janvier 2006 auprès du Ministère de l'Agriculture. Le dossier de CCP a suivi son cours, un rapporteur a été chargé d'en déterminer la validité. Ses conclusions sont parvenues à la CNLC en fin d'année.

La procédure d'IGP n'a pas été engagée par l'INAO car un an avant sa refonte cet organisme n'a pas souhaité désigner une commission.

Une formation financée par l'ADEPFO a été mise en place. Elle a mobilisé 10 membres de l'Association représentant 21 sites piscicoles entre mi-juillet et mi-novembre 2006. L'Institut est intervenu auprès des membres de l'Association selon deux axes :

- Présentation des sites et du cahier des charges

Afin que les exploitants puissent mettre en valeur leurs sites lors des visites qui auront lieu au cours de la procédure d'attribution des labels, l'IMA leur a rappelé les

points forts de leur cahier des charges. Ce discours sera également présenté par les exploitants lors de la visite sur site de l'INAO¹ ou encore dans toutes les phases de communication et de promotion autour de leurs produits.

Outre l'aspect communication, cette étape de formation avait pour but de rappeler à chacun le nécessaire respect du cahier des charges d'élevage, base des demandes de certification.

- Mise en conformité de la traçabilité des produits

En prévision de l'audit réalisé par Qualité France, dans sa démarche initiale de certification de l'Association et de ses adhérents, une mise à niveau de la traçabilité des sites a été pratiquée afin de faciliter le suivi futur par l'organisme certificateur.

Sur ces dossiers et sur la pisciculture dans le département en particulier, une sensibilisation de nos élus et de leurs services techniques a été effectuée pour faciliter le soutien à venir des dossiers.

Dans le cadre de nos actions pour la Truite du Pays Basque, une visite au salon "Aujourd'hui l'aquaculture et la pêche professionnelle" qui s'est tenu à Lyon en septembre a été organisée ainsi que la participation aux débats portant sur diverses thématiques : le marché des produits aquacoles, aliment aquacole et substitution des matières premières halieutiques, valorisation des produits, nouveau FEP, réglementations environnementales, durabilité de l'aquaculture, directive sanitaire, développement des GDS...

Groupement de Défense Sanitaire Aquacole Aquitain

La première convention visant à encadrer les relations entre le GDSAA et l'IMA a été signée en début d'année 2006 avec pour objectif de répartir les tâches attribuées au GDSAA en matière d'environnement au mieux des compétences et des disponibilités de chaque partenaire. Ainsi dans le cadre de sa mission d'Animateur Aquacole Aquitain, le GDSAA a confié le suivi du SAGE Midouze et du SAGE Adour Amont à l'IMA, ainsi que la participation à deux groupes techniques départementaux de révision du SDAGE. Ces réunions ont fait l'objet de rapports réguliers.

Autres actions piscicoles

A la demande des sociétés Ispéguy et Salmo Basque, l'IMA a réalisé pour la quatrième année, le suivi bisannuel de la pisciculture située à Elizondo en Espagne. Ce suivi est fait sur le même principe que les suivis mis en place pour le GDS Nive-Nivelle : les

¹ Institut National des Appellations d'Origine

mêmes paramètres sont suivis en amont et dans les rejets du site mais seulement une fois en hiver et une fois en été.

Le dossier "truite de montagne" initié par la société Ispéguy puis repris par l'association "La Truite du Pays Basque" a été déposé auprès de la DRAF qui l'a validé en fin d'année (arrêté d'autorisation du 16 Octobre 2006).

L'IMA continue à assurer la traçabilité de l'élevage de M. Darguy, pisciculture Aïnhoa.

Le dossier de déclaration de l'alevinage *Santonía* a été déposé en novembre mais comme la proposition de passe à poissons n'avait toujours pas été validée par le CSP, l'instruction n'a pas débuté.

TPM Côte Basque

TPM Côte Basque utilise un site antérieurement dédié à la cuisson de crevettes : la société, reprenant cette activité, a donc fait transférer les autorisations de son prédécesseur pour son usage.

Actuellement autorisée pour la cuisson de 4 tonnes quotidiennes, l'entreprise, au vu de son développement, approche une production réelle d'une dizaine de tonnes par jour, voire près de 25 tonnes à certaines périodes. Cette modification sensible de sa capacité de production, oblige l'entreprise à rédiger de nouveau sa demande d'autorisation et en engager la procédure complète « ICPE² ».

L'IMA a rédigé l'ensemble du document et aiguillé TPM CB pour faire réaliser les études nécessaires : bruit, foudre... Un dossier a été déposé pour avis auprès de la DDSV, les relations entre l'entreprise et l'administration n'étant pas très aisées. Le dossier est en cours de finalisation avec l'aide d'un bureau chargé de l'étude d'impact.



² Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

L'IMA et l'environnement aquatique

L'IMA partenaire de la Région Aquitaine sur les macro-déchets flottants

Le Conseil Régional d'Aquitaine a confié en 2004 à l'Institut des Milieux Aquatiques la mise en œuvre d'un programme régional d'actions contre les macro-déchets sur le littoral aquitain. Les actions entreprises ont été coordonnées par Samuel ANDRE puis par Laurent SOULIER et Laurent DUBOIS.

Ce programme a pour objet :

- Etat des lieux de la problématique "déchets flottants en Aquitaine",
- Coordination régionale et mise en réseau des actions entreprises ou à lancer au service des communes et collectivités locales,
- Opération "récupération des déchets en mer par les pêcheurs",
- Communication / sensibilisation.

Actions envers les usagers de la mer : pêcheurs et plaisanciers

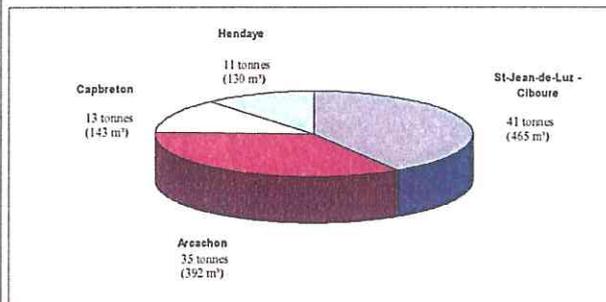
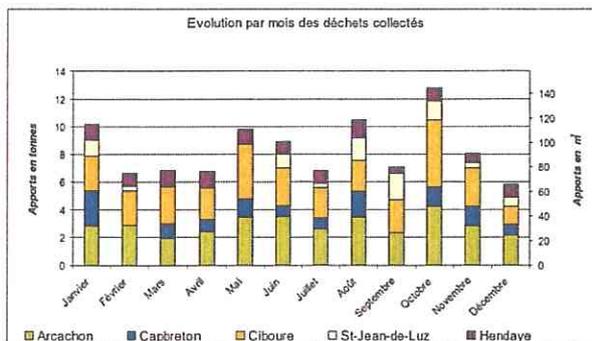
Actions en lien avec les pêcheurs professionnels

Cette action est la poursuite des opérations de sensibilisation assurées par Laurent DUBOIS. Cela consiste en un contact régulier avec les équipages, les gestionnaires portuaires, les structures professionnelles et le prestataire chargé de l'évacuation et du traitement des déchets, en l'occurrence la société SURCA.



La distribution des sacs poubelles aux professionnels a augmenté de 49 % entre 2005 (18745 sacs) et 2006 (27916 sacs) avec des augmentations surtout notables sur les ports d'Arcachon (+107 %), de St Jean de Luz/Ciboure (+27 %) et des estuaires aquitains (+ 20 %).

Le bilan global de récolte dans les bennes en 2006 est de 100 tonnes pour 1130 m³ de déchets collectés.



L'évolution des tonnages au cours de l'année montre une relative stabilisation des apports de déchets, avec au 31 décembre 2006, une progression de 12 % par rapport à 2004, mais une régression de 5 % par rapport à 2005. Les apports des mois de juin-juillet et novembre (qui avait été exceptionnel en 2005) ont particulièrement été en régression (-39 %, -26 % et -30 % respectivement par rapport à 2005) alors que les mois d'août et d'octobre sont en progression (+ 10 % et + 97 % par rapport à 2005).

Action de solidarité : collecte de matériel de pêche usagé au profit des pêcheurs ivoiriens

Parmi le matériel déposé dans les bennes, une part non négligeable est en bon état et peut être utile à d'autres professionnels plus défavorisés. Cette opération a été menée en collaboration étroite avec le Pr. Paul Kouassi ANOH, spécialiste des pêches en Côte d'Ivoire. L'ensemble du matériel récupéré a été expédié le 21 septembre 2005 dans un container de 90 m³, emmené par la route jusqu'à Bordeaux où il a pris le bateau pour Abidjan. Le transport a été pris en charge par le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques de la Côte d'Ivoire. La remise du matériel envoyé par les pêcheurs aquitains ainsi que les organismes de la filière pêche d'Aquitaine, a finalement eu lieu le 23 août 2006 à Abidjan en présence du Directeur de Cabinet du Ministre et de 6 communautés de pêcheurs ivoiriens.

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION ANIMALE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
DIRECTION DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

N° 42-2 /MIPARHDPH

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 23 août 2006

A Monsieur le Directeur
IMA Bayonne
France

Monsieur le Directeur,

Le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques vient par ma voix vous adresser toute sa gratitude après la réception et la redistribution de l'important lot de matériels de pêche dont la collecte et l'acheminement au port d'Abidjan ont été rendus possible par l'implication et le dévouement de certains de vos collaborateurs que nous tenons d'ailleurs à remercier très spécialement.

Le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques qui mesure toute la portée de ce don est convaincu qu'il contribuera à améliorer notablement les conditions de travail et de vie des professionnels de la pêche en Côte d'Ivoire.

Le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques charge l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA) de transmettre toute la reconnaissance des pêcheurs ivoiriens bénéficiaires des dons à leurs homologues du golfe d'Aquitaine. Les pêcheurs ivoiriens apprécient à sa juste valeur cette action de haute portée humanitaire.

Enfin, le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques tient à exprimer tout son regret pour les lenteurs administratives observées dans la gestion de ce dossier.

En vous réitérant nos sincères remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Ampliation :
-Cabinet MIPARH



Actions envers les scolaires et les fondations

Plusieurs interventions de sensibilisation à la problématique des déchets en mer et à la gestion des déchets produits par les activités professionnelles ont été accomplies :

- auprès de l'ensemble des classes du lycée maritime de Ciboure
- auprès du collège Jean Rostand de Biarritz lors de visites sur le port de St Jean de Luz/Ciboure
- auprès d'écoles primaires (Messanges, Léon)
- auprès de centres de vacances

- auprès de Surfrider Foundation et de la Fondation Nicolas Hulot



Echanges, démarche prospective et solutions à mettre en place concernant les macro-déchets

Etat des lieux

Plusieurs documents concernant l'état des lieux des pratiques de nettoyage en Gironde, dans les Landes et sur les cours d'eau du bassin Adour-Garonne ont été rédigés.



Echanges d'expériences

Une formation des personnels communaux a été mise en place par le CNFPT Aquitaine et le Conseil Général des Landes, à laquelle nous avons participé par une présentation sur les macro-déchets flottants et sur le programme régional en cours.



Actions vers les autres régions

Elles concernent essentiellement la clôture du programme Coastatlantic (programme Interreg IIIB) qui avait pour but un échange d'expérience entre douze partenaires de cinq pays de l'Union Européenne, sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

Le rapport final comprenant les actions Aquitaine a été intégré courant 2006 et présenté lors de la réunion de restitution finale du programme du 26 au 28 avril 2006 à Inverness (Ecosse).



Etude d'impact STEP Urrugne

Suite à la décision de construction d'une STEP (Station d'Épuration) sur la commune d'Urrugne, l'IMA a été missionné dans le cadre d'une sous-traitance avec le Bureau d'Étude Biotope pour évaluer la biodiversité sur les zones subtidale et intertidale de la sortie d'émissaire. Cette étude a été réalisée par Laurent SOULIER.

La section concernant le débouché de l'émissaire a déjà été inventoriée par l'IMA en 2002-2003 dans le cadre de l'étude Créocéan/IMA (site n°4 dit « Viviers basques » de l'étude sur l'estran). Composé d'une succession de dalles et de strates très ensablés, ce site a subi une investigation limitée à la zone de l'estran sans tenir compte de la zone infralittorale dans laquelle l'émissaire doit déboucher. Il était donc nécessaire de réaliser une prospection de terrain en particulier sur les zones

médiolittorale inférieure et infralittorale. Une expertise algologique et macro-faunistique a été apportée en portant une attention particulière sur les habitats benthiques.

94 espèces de faune et de flore ont été inventoriées dont 36 espèces d'algues, 1 espèce de lichen et 57 espèces de faune marine. 73 % de la zone était recouverte d'algues, notamment d'ulvacées, de gélidium, d'*Halopteris* et d'algues encroûtantes. Il est apparu que les stations situées au centre de la zone étudiée sont celles présentant la plus grande biodiversité. Les préconisations de travaux ont été d'implanter l'émissaire sous la zone de l'estran et de le prolonger au-delà de 100 m de la limite infralittorale.



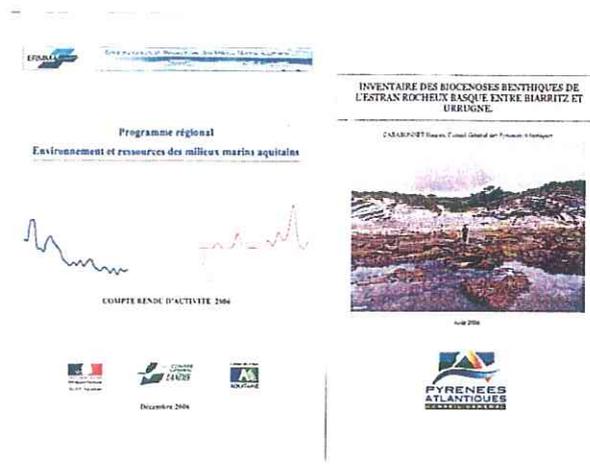
Actions entreprises sous l'égide du Centre de la Mer côte basque

Deux projets sont en cours avec le Centre de la Mer côte basque, coordonnés par Laurent SOULIER.

Le premier comporte une aide technique sur un dossier de valorisation linguistique et environnementale du Musée de la Mer de Biarritz et de l'Aquarium de San Sebastian. L'IMA s'est occupé à partir de novembre 2005 de la gestion du financement Interreg 3A, et de la rédaction de documents promotionnels à destination des scolaires.

Le deuxième concerne le programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains (ERMMA). La participation de l'IMA porte essentiellement sur l'apport d'un certain nombre de statistiques de pêche dans des modèles mathématiques dans le but d'évaluer l'influence du changement climatique sur les populations de diverses espèces marines. L'objectif final est d'évaluer la part non directement anthropique dans les variations de populations d'espèces marines. Elle porte également sur l'étude de certains milieux littoraux et la récolte des statistiques d'échouages. De plus, l'IMA participe aux actions de restitution, de sensibilisation et de promotion de l'ERMMA.

Une action particulière a été développée sous l'égide du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, concernant un inventaire des biocénoses benthiques de l'estran rocheux basque sur 4 sites entre Biarritz et Urrugne. Cette opération a permis de jeter les bases de travail pour un futur programme de connaissance des milieux intertidaux et subtidaux.



Elaboration de la cartographie des habitats marins de la baie d'Hendaye à Fontarrabie

L'objectif final du projet est la définition et la délimitation des habitats marins d'une zone transfrontalière, ainsi que l'identification des espèces de la flore et de la faune associées à ces habitats. Ce projet sera réalisé par Laurent SOULIER et Josiane POPOVSKY.

Les objectifs opérationnels de ce projet sont les suivants:

1. Caractériser les différents fonds en fonction de la nature géologique et de la composition sédimentaire, distingués en gravier, sable et vase et les différentes nuances intermédiaires.
2. Connaître les schémas de distribution des habitats et les paramètres environnementaux les contrôlant.
3. Identifier les habitats en utilisant la classification des habitats EUNIS de l'Agence Environnementale Européenne.
4. Produire des cartes des habitats des étages intertidaux et subtidaux.

Ce projet est le résultat d'une collaboration entre l'AZTI, IFREMER, CERECA, le LAPHY et l'IMA. L'IMA est le porteur de projet pour la partie française. Sa mission essentielle est d'effectuer les inventaires subtidaux rocheux en plongée. La méthodologie a été mise au point en 2006 et les campagnes ont commencé en 2007.

Le Muséum de Bayonne et l'IMA

L'IMA a participé à l'exposition "Espèces disparues ou menacées" par l'analyse des échantillons algaux présents dans les collections du Muséum. Des fiches présentant ces espèces et quelques éléments de compréhension sur leur mode de vie, de reproduction, *etc.*, ont été rédigées et présentées. La mise en place de ces échantillons sur le site d'exposition a également été prise en charge par l'IMA afin de valoriser au mieux la collection. Josiane POPOVSKY a été chargée de cette mission.



Barthes de l'Adour

Evolution de l'aménagement des berges de l'Adour Maritime depuis les années 1970 : entretien des ouvrages et des berges des communes de Saint Barthélémy, Saint Laurent de Gosse, Sainte Marie de Gosse en Rive droite et Urt et Guiche en rive gauche.

Cette mission nous a été confiée par l'IFREMER Bidart. Il s'agit de faire une synthèse bibliographique des transformations opérées sur les ouvrages en berge (clapets, porte à flot) et les berges de l'Adour depuis les années 1970. Ce travail a nécessité des rendez vous auprès des administrations compétentes ou gestionnaires :

L'aménagement des barthes de l'Adour remontant au 18^{ème} siècle, les ouvrages étaient déjà présents dans les années 1970. Les principales modifications se traduisent par une restauration ou un renouvellement des ouvrages et un entretien des berges. Il existe très peu d'informations pour la période 1970 - 1980. Ce travail sera restitué en 2007. Stéphanie MUCHIUT et Nicolas SUSPERREGUI ont été chargés de cette mission.

Autres participations

- Représentation pour le compte du CLPMEM de Bayonne des armateurs basques du quartier de Bayonne travaillant au pélagique auprès du CNPMEM.
- Participation aux réunions plénières du COGEPOMI Adour ainsi qu'aux groupes techniques anguille et saumon.
- Participation aux réunions du groupe d'experts Qualité et du groupe Innovation de l'OFIMER.
- Participation aux réunions plénières et aux commissions du Pôle Aquitaine de l'Origine et de la Qualité Alimentaire.
- Participation aux réunions des commissions géographiques et commissions Littorales organisées par l'agence de l'eau Adour Garonne, ainsi qu'aux réunions de présentation de la Directive Cadre sur l'Eau.
- Participation aux travaux du SAGE Estuaire de la Gironde
- Participation aux réunions du groupe ECOBAG : Environnement, Ecologie et Economie du Bassin Adour-Garonne. Programme de recherche dont l'objectif est l'amélioration de la connaissance et de la gestion des systèmes aquatiques du bassin Adour-Garonne.
- Participation au groupe de travail « recherche, administration, profession » sur l'anguille européenne de la CIPE / CNPMEM.
- Activités de formation à l'ENITA de Bordeaux et à l'UPPA sur le site d'Anglet Montauray, aux formations « gestion des pêches » CGPA/CLPM Arcachon et CFPPA Bourcefranc.
- Soutien logistique et de terrain pour les embarquements du programme réglementaire d'observation des captures accidentelles de cétacés dans les engins de pêche de la DPMA : OBSMAM (Reg. CEE N°812/2004 du 26 avril 2004) piloté par Charles BRAINE de l'entreprise COFREPECHE.
- Participation aux travaux du CRMM en collaboration avec les pêcheurs d'Arcachon (33) et de Capbreton (40). Soutien technique et de terrain afin que les professionnels signalent et marquent leurs captures accidentelles de cétacés, plus particulièrement dans le cas de captures accidentelles de marsouin commun (*Phocoena phocoena*).
- Participation aux réunions concernant la création de la base ERMMA (mai / juin 2006).
- Convocation à différents groupes de travail du CNPMEM :
 - Pingers et fileyeurs : Application du règlement n°812/2004 visant l'équipement en pinger des fileyeurs travaillant en Manche (CIEM VII).
 - La pêche, l'acoustique et les mammifères marins (PAMM).
- Participation à de nombreux colloques :
 - Journée de restitution défi golfe de Gascogne IFREMER - Lycée maritime de Ciboure - Février 2006.
 - Rencontres Programme OCIPESCA Sole - Mars 2006.

- Colloque AGLIA - Rochefort sur Mer- Juin 2006.
- Séminaire CARTOREG - Septembre et décembre 2006.
- Rencontres Halieutiques - AGROCAMPUS RENNES - Octobre 2006.

Etude de positionnement de l'IMA

Les inquiétudes manifestées par les adhérents de l'IMA sur le positionnement de la structure ont conduit le Conseil d'Administration de l'IMA à commander une étude de diagnostic et positionnement. Après consultation, le Cabinet Lamotte a été choisi pour réaliser cette étude.

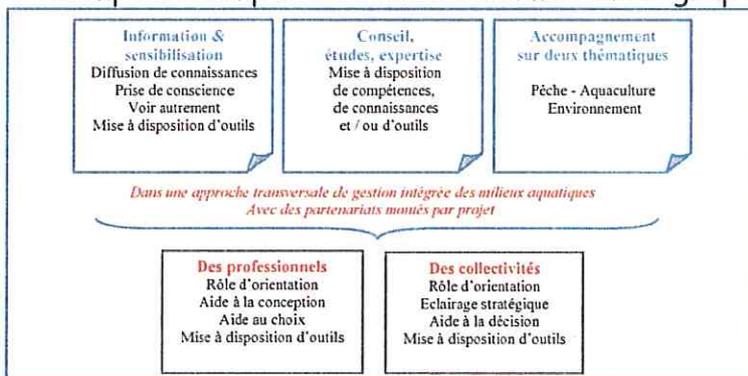
Elle comprenait trois phases distinctes :

- un audit technique, financier et humain de la structure et de ses missions,
- une comparaison avec les organismes équivalents,
- une étude de positionnement futur.

Plusieurs réunions de groupes thématiques sur la pêche, l'aquaculture et l'environnement ont été organisées. Une restitution a eu lieu au Conseil Régional le 13 février 2007.

L'action de l'IMA consiste en une assistance intellectuelle dans cette double vision économique et environnementale qui en fait un outil d'aide à la décision très intéressant. Son activité doit s'inscrire dans une programmation pluriannuelle, du moins pour les missions relevant de l'intérêt public.

Ses champs de compétences sont résumés sur le graphique ci-dessous :



Les conclusions de l'étude sont consultables pour les adhérents de l'association auprès de l'IMA. Des réflexions ont été engagées et des décisions seront prises pour pérenniser l'IMA reconnue par tous ses adhérents comme une structure utile, voire indispensable à plusieurs secteurs d'activité.



L'équipe IMA, au 31 décembre 2006, comprend 9 salariés, ingénieurs halieutes ou universitaires, en charge des études techniques ou réglementaires et des actions de terrain au service des professionnels de la pêche et de l'aquaculture et des collectivités.

Compétences

Laurent SOULIER, Docteur Vétérinaire (Lyon, 1992), DEA Parasitologie (Montpellier, 1995)

- Tél direct : 05 59 25 37 78 - Email : ima.soulier@wanadoo.fr

- Directeur de l'IMA depuis 2005
- Membre de la Commission Faune Sauvage captive, Sites et Paysages des Pyrénées Atlantiques, Visites et études des dossiers d'autorisations d'ouverture et de capacitaires
- Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine
- Directeur Scientifique & Technique du Musée de la Mer de Biarritz de 1995 à 2005
- Vétérinaire-Biologiste au Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de 1992 à 1995

Depuis 1995, aide au développement de projet en réseau tel le RNE ou le Programme Marin Environnement Aquitaine. Participe aux actions et au développement d'actions environnementales maritimes en liaison avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ou Ifremer. Depuis 1995, vétérinaire sanitaire du Musée de la Mer de Biarritz.

Compétences : gestion des milieux naturels, enseignement, gestion projets, hygiène et santé, inventaires faune/flore, plongée

Laurent DUBOIS, Lieutenant de Pêche (EMA Ciboure, 1988)

- Tél direct : 06 65 01 43 67 - Email : ima.dubois@wanadoo.fr

Depuis 2004, Laurent DUBOIS assure l'animation du volet "récolte des macro-déchets en mer" par les marins-pêcheurs aquitains : sensibilisation des professionnels, distribution des poches et gestion des sites de collecte.

Compétences : connaissances des professionnels de la pêche, sensibilisation, gestion des bennes, connaissance des déchets

Pascale FOSSECAVE, DESS Activités et aménagement littoraux et maritimes, (Montpellier 3, 2001), DEA Dynamique des milieux et sociétés, (Bordeaux 3, 2000)
- Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.fossecave@wanadoo.fr

Depuis 2002, Pascale FOSSECAVE a rejoint l'IMA au titre de chargée de mission « Observatoire AGLIA des Pêches et des Cultures marines du Golfe de Gascogne ». Missions PROCET pour le CNPMM, test de pinger, monographies. Enquêtes halieutiques et économiques pour Ifremer.

Compétences : halieutique, géographie, cartographie, SIG, gestion de base de données

François GALLET, DEA d'Océanographie biologique (Paris VI, 1981)
- Tél direct : 05 59 25 37 79 - Email : ima.gallet@wanadoo.fr

De 1994 à 2002, chargé de mission « ressources halieutiques » - Chef de projet « Observatoire AGLIA des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne », responsable en particulier du volet halieutique de la Convention AGLIA / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / Ministère des Transports de mise à disposition des données statistiques pour le golfe de Gascogne - Responsable informatique IMA.

François GALLET assure, depuis Mai 2002, la mission d'Appui Technique Pêches maritimes aquitaines. A ce titre, il développe avec les professionnels une démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des produits de la pêche.

Compétences : halieutique, informatique, gestion de projets des structures professionnelles, hygiène, valorisation, qualité, enquêtes halieutiques et économiques.

Lise MONHUREL, Master 2 Environnement et Développement Durable (Perpignan, 2005)

- Tél. Direct : 06.81.46.11.32 - Email : ima.monhurel@wanadoo.fr

Depuis 2006, enquêtrice halieutique et économique sur les quartiers maritimes d'Arcachon et de Bordeaux dans le cadre du contrat de prestation pour Ifremer. A bénéficié des formations Ifremer pour les enquêteurs halieutiques en 2006 et 2007.

Compétences : enquêtes halieutiques et économiques, sensibilisation, géosciences.

Stéphanie MUCHIUT, DESS Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques, (Pau et Pays de l'Adour, 2000)

- Tél direct : 05 59 25 37 77 - Email : ima.muchiut@wanadoo.fr

Depuis 2000, chargée de mission « Pêches estuariennes et environnement ». Intervenant auprès de l'AGLIA sur le thème des ressources estuariennes et de leur gestion. Animatrice boîte environnement du projet INDICANG.

Compétences : pêches estuariennes, environnement aquatique, zones humides

Guillaume PAQUIGNON, Ingénieur agronome halieute ENSA (Toulouse, 1999)

- Tél : 05 56 79 64 31 - Email : g.paquignon@free.fr

Depuis 1999, chargé de mission « Appui technique à la pêche fluvio-estuarienne dans le bassin Garonne-Dordogne-Gironde », notamment responsable de l'animation technique et socio-économique auprès des professionnels de l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau douce de la Gironde (AADPPED). Développe avec les professionnels une démarche de signe de qualité sur l'estuaire de la Gironde.

Compétences : gestion de projets, valorisation, gestion, pêches estuariennes

Josiane POPOVSKY, DUST (Pau et Limerick (Irlande), 1996), Maîtrise de chimie et biologie végétale (Pau, 1995)

Tél direct : 05 59 25 37 76 - Email : ima.popovsky@wanadoo.fr

Depuis 1998, chargée de mission « pisciculture », notamment auprès des professionnels basques (GDS Nive-Nivelle et Association "Truite du Pays Basque", GDSAA). Chargée de mission en 2002-2003 du programme DIREN-CREOCEAN d'inventaire floro-faunistique de la Côte Basque - Plongée sous-marine (niveau IV). Veille réglementaire piscicole et environnementale. Montage de dossiers IGP/CCP. Dossiers conchylicoles dans le cadre de l'AGLIA.

Compétences : dossiers ICPE, dossiers IGP/CCP, valorisation, plongée, algologie, estrans

Nicolas SUSPERREGUI, DESS Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques (Pau et des Pays de l'Adour, 2001)

- Tél. : 05 56 79 64 31 - Email : ima.susperregui@wanadoo.fr

Depuis 2002, responsable de la mission « Enquêteur halieutique » auprès des professionnels de la pêche fluvio-estuarienne de Gironde. Il assure depuis 2006 le développement du futur programme Indicang 2 avec S. Muchiut.

Compétences : pêches estuariennes, enquêtes halieutiques, environnement aquatique, espagnol, base de données.

PUBLICATIONS et rapports IMA en 2006

Edition AGLIA

1. Les ports de pêche du Golfe de Gascogne : les chiffres clés. SAINT-JEAN-DE-LUZ, flottille, captures et débarquements. AGLIA/ IMA/ CRPMEM Aquitaine. P. FOSSECAVE, A. LECANU, M. CHABRET, JF. BIGOT, 2006 : 6p.
2. Programme Indicang : point sur l'avancement de la boîte environnement année 2 : MUCHIUT S., AGLIA/ IMA Bayonne. 2006 : 4p.
3. Limitation des captures accidentelles de cétacés : Bilan des campagnes THONIPING 2006. IMA/AGLIA. -6p, P.FOSSECAVE, L. DUBOIS, Janvier 2007.
4. L'évaluation des activités de pêche récréatives sur le littoral français : Point sur les enquête en cours, -4p, P.FOSSECAVE, (A paraître en 2007).
5. Bassins conchylicoles des Pays de la Loire. J. POPOVSKY et L.SOULIER, 2006. 27p.
6. Outils de protection de l'environnement littoral : Quelles contraintes pour les professionnels de la pêche et de l'aquaculture ? IMA/AGLIA, J.POPOVSKY, P. FOSSECAVE, L. SOULIER, -72p + planches cartographiques + CDROM (paru avril 2007).

Rapports spécifiques aux missions de conseillers techniques et scientifiques

Pêches

1. Rapport Final du programme PROCET 1 : Limitation des captures accidentelles de cétacés : Bilan des observations des programmes PROCET et PETRACET, P. FOSSECAVE, L. SOULIER, O. VAN CANNEYT, V. RIDOUX - IMA/CRMM/CNPMEM, paru 2007 : 50p.
2. Rapport Final du programme THONIPING (Volet technique de PROCET 2). Bilan des tests des prototypes CETASAVER - campagne au thon ORKA II / TALION : du 31/07/06 au 11/08/06 et campagne au thon ALBATROS / EPAULARD: du 26/09/06 au 02/10/06, P. FOSSECAVE, L. DUBOIS, IMA, 2006 : 20p.

3. Bilan technique de l'Appui technique à la filière pêche maritime en Aquitaine pour l'année 2006, F. GALLET, 2006, IMA, 19 p. + annexes.
4. Co-rédaction avec le CLPMEM de Bayonne des numéros 24, 25, 26 et 27 de *l'Echo des Quais*. F. GALLET & M. CHABRET.
5. Annuaire des acteurs de la filière des pêches maritimes en Aquitaine, CRPMEM Aquitaine, rédaction F. GALLET, 2006 : 60p.
6. Bilan activité 2006 des actions techniques dans le Bassin Gironde-Garonne-Dordogne. IMA/AADPPEDG, G. PAQUIGNON, 2006 : 10p.
7. Rapport « Bilan 2005 de la pêche professionnelle fluviale Girondine ». IMA/AADPPEDG, N. SUSPERREGUI, 2006 : 44p.
8. « Observations des pêcheurs professionnels fluviaux de la GIRONDE suite à l'incident survenu au barrage de TUILIERES le 29 janvier 2006 », IMA/AADPPEDG, N. SUSPERREGUI, 2006 : 6p.
9. « Réalisation d'une étude sur la restitution d'indicateurs halieutiques sur la région Aquitaine dans le cadre de la DCR. Rapport Final, L. SOULIER, L. MONHUREL, F. GALLET, P. FOSSECAVE, 2006 : 53p.

Aquaculture

10. Bilan du suivi des piscicultures basques 2006. J. POPOVSKY, Version GDS Nive-Nivelle et Version DDSV, 2006 : 63 p.

Environnement aquatique

11. Rapports d'étape Indicang et articles Lettre Indicang 4 & 5 année 2, S. MUCHIUT, 2006.
12. Synthèse des actions de limitation et d'interception des déchets sur les cours d'eau du bassin Adour-Garonne, S. ANDRE, L. SOULIER, 2006 : 32p.

13. « Community Initiative Programme INTERREG IIIB - Atlantic Area Integrated Coastal Zone Management. Towards an Atlantic Vision 2000-2006 ». Coastatlantic Collectif, 2006 : 15p.
14. Rapport d'étape Programme Régional Macro-déchets (Septembre-décembre 2006), L. SOULIER, 2006 : 13p.
15. Rapport d'étape Programme Régional Macro-déchets (juin-août 2006), L. SOULIER, 2006 : 13p.
16. Retour à terre des déchets par les pêcheurs d'Aquitaine, L. DUBOIS et S. ANDRE, 2006 : 2p.
17. Plaquette plaisanciers « Pour une Mer Propre », L. SOULIER, L. DUBOIS : 2p.
18. Compte rendu d'activité 2006 du programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains. CMCB/MNHN/IMA/LAPHY/UPPA/Météo France. 2006 : 67p.
19. Etude d'impact STEP Urrugne : partie maritime, L. SOULIER, 2006 : 18p.
20. Rapport préliminaire étude d'impact STEP Urrugne : partie maritime, L. SOULIER, 2006 : 8p.
21. Etude d'impact STEP Urrugne : partie maritime, L. SOULIER, 2006 : 18p.
22. Inventaire des biocénoses benthiques de l'estran rocheux basque entre Biarritz et Urrugne, Conseil général 64, CASABONNET H., 2006 : 43p.